

RCS : CANNES Code greffe : 0602

Documents comptables

REGISTRE DU COMMERCE ET DES SOCIETES

**Le greffier du tribunal de commerce de CANNES atteste l'exactitude des informations
transmises ci-après**

Nature du document : Documents comptables (B-S)

Numéro de gestion : 2015 B 00048 Numéro SIREN : 809 011 893 Nom ou dénomination : 2MS INVESTMENT
--

Ce dépôt a été enregistré le 05/08/2019 sous le numéro de dépôt 3931

2015348



3931

IMPÔT SUR LES SOCIÉTÉS

Exercice ouvert le	01012018	et clos le	31122018	Régime simplifié d'imposition	☒
Déclaration souscrite pour le résultat d'ensemble du groupe				Régime réel normal	
SI PME innovantes, cocher la case ci-contre					
SI option pour le régime optionnel de taxation au tonnage, art. 209-0 B (entreprises de transport maritime), cocher la case					

A IDENTIFICATION DE L'ENTREPRISE

Désignation de la société:		Adresse du siège social:	
Société 2MS INVESTMENT		68 BD CARNOT	
SIRET	8 0 9 0 1 1 8 9 3 0 0 0 1 7	06400 CANNES	
Adresse du principal établissement:		Ancienne adresse en cas de changement:	

REGIME FISCAL DES GROUPES

Les entreprises placées sous le régime des groupes de sociétés doivent déposer cette déclaration en deux exemplaires (art 223 A à U du CGI)

Date d'entrée dans le groupe de la société déclarante

Pour les sociétés filiales, désignation, adresse du lieu d'imposition et n° identification de la société mère:

SIRET

B ACTIVITE

Activités exercées	Si vous avez changé d'activité, cochez la case
--------------------	--

C RECAPITULATION DES ELEMENTS D'IMPOSITION (cf. notice de la déclaration n°2065)

1 Résultat fiscal	Bénéfice imposable à 33 1/3% ou à 31%	0	Bénéfice imposable à 28%	Déficit
	Bénéfice imposable à 15%	6 506		

2 Plus-values

PV à long terme imposables à 15%		Résultat net de la concession de licences d'exploitation de brevets à 15%	
PV à long terme imposables à 19%		Autres PV imposables à 19%	
		PV à long terme imposables à 0%	
		PV exonérées (art. 238 quindecies)	

3 Abattements et exonérations notamment en faveur des entreprises nouvelles ou implantées en zones d'entreprises ou zones franches

Entreprises nouvelles, art 44 sexies	☐	Jeunes entreprises innovantes, art. 44 sexies-0 A	☐	Pôle de compétitivité, art. 44 undecies	☐
Entreprises nouvelles, art 44 septies	☐	Zone franche d'activité, art. 44 quaterdecies	☐	Zone de restructuration de la défense art. 44 terdecies	☐
Bassins urbains à dynamiser (BUD), art. 44 sexdecies	☐	Zones franches urbaines - Territoire entrepreneur, art 44 octies A	☐	Autres dispositifs	☐
Société d'investissement immobilier cotée	☐	Bénéfice ou déficit exonéré (indiquer + ou - selon le cas)		Plus-values exonérées relevant du taux de 15 %	

4 Option pour le crédit d'impôt outre-mer :

dans le secteur productif, art. 244 quater W		dans le secteur du logement social, art. 244 quater X	
--	--	---	--

D IMPUTATIONS (cf. notice de la déclaration n°2065)

1. Au titre des revenus mobiliers de source française ou étrangère, ayant donné lieu à la délivrance d'un certificat de crédit d'impôt	
2. Au titre des revenus auxquels est attaché, en vertu d'une convention fiscale conclue avec un Etat étranger, un territoire ou une collectivité territoriale d'Outre-Mer, un crédit d'impôt représentatif de l'impôt de cet Etat, territoire ou collectivité.	

E CONTRIBUTION ANNUELLE SUR LES REVENUS LOCATIFS (cf. notice de la déclaration n° 2065)

Recettes nettes soumises à la contribution 2,50%	
--	--

F ENTREPRISES SOUMISES OU DESIGNÉES AU DÉPÔT DE LA DÉCLARATION PAYS PAR PAYS CbC/DAC4 (cf. notice de la déclaration n° 2065-SD)

1-Si vous êtes l'entreprise, tête de groupe, soumise au dépôt de la déclaration n° 2258-SD (art. 223 quinquies C-I-1), cocher la case ci-contre	☐
2-Si vous êtes la société tête de groupe et que vous avez désigné une autre entité du groupe pour souscrire la déclaration n° 2258-SD, indiquer le nom, adresse et numéro d'identification fiscale de l'entité désignée	Nom NIF
3-Si vous êtes l'entreprise désignée au dépôt de la déclaration n° 2258-SD par la société tête de groupe (art. 223 quinquies C-I-2), cocher la case ci-contre	☐
Dans ce cas, veuillez indiquer le nom, adresse et numéro d'identification fiscale de la société tête de groupe	Nom NIF

G COMPTABILITÉ INFORMATISÉE

L'entreprise dispose-t-elle d'une comptabilité informatisée ?	OUI	☒	NON	Si oui, indication du logiciel utilisé	CEGID
---	-----	-------------------------------------	-----	--	-------

Vous devez obligatoirement souscrire le formulaire n° 2065-SD par voie dématérialisée. Le non respect de cette obligation est sanctionné par l'application de la majoration de 0,2 % prévue par l'article 1738 du CGI. Vous trouverez toutes les informations utiles pour télédéclarer sur le site www.impots.gouv.fr. Les notices des liasses fiscales sont désormais uniquement accessibles sur le site www.impots.gouv.fr.

Nom et adresse du professionnel de l'expertise comptable:		Nom et adresse du conseil:	
GROUPE ABAQUE SUD EST			
LES MERCURIALES 83440 TOURETTES			
Tél:		Tél:	
OGA/OMGA	Visur conventionné	(Cocher la case correspondante)	
Nom et adresse du CGA/OMGA ou du visur conventionné:		Identité du déclarant:	
		Date: Lieu CANNES	
		Qualité et nom du signataire:	
N° d'agrément du CGA/OMGA/visur conventionné		Signature PONS MICHEL	

* Pour les entreprises avec un exercice ouvert à compter du 1er janvier 2018 et ayant cessé en 2018, préciser le taux d'impôt sur les sociétés appliqué et la ventilation éventuelle entre les deux taux en annexe libre de la liasse fiscale (cf. les précisions portées sur la notice du formulaire n° 2065-SD, à la rubrique « NOUVEAUTÉS »).

certificat conforme à l'original

ANNEXE À LA DECLARATION N° 2065

Montant global brut des distributions (1)		a	payées par la société elle-même		payées par un établissement chargé du service des titres		b
Montant des distributions correspondant à des rémunérations ou avantages dont la société ne désigne pas le (les) bénéficiaire(s) (2)					c		
Montant des prêts, avances ou acomptes consentis aux associés, actionnaires et porteurs de parts, soit directement, soit par personnes interposées					d		
Montant des distributions autres que celles visées en (a), (b), (c) et (d) ci-dessus (3)					e		
					f		
					g		
					h		
Montant des revenus distribués éligibles à l'abattement de 40 % prévu au 2° du 3 de l'article 158 du CGI (4)					i		
Montant des revenus distribués non éligibles à l'abattement de 40 % prévu au 2° du 3 de l'article 158 du CGI					j		
Montant des revenus répartis (5)					Total (a à h)		

[illegible]

* NOM ET ADRESSE DU PROPRIETAIRE DU FONDS (en cas de gérance libre)

* ADRESSES DES AUTRES ETABLISSEMENTS (si ce cadre est insuffisant, joindre un état du même modèle)

REMUNERATIONS		MOINS-VALUES A LONG TERME IMPOSEES A 15%	
Montant brut des salaires, abstraction faite des sommes comprises dans les DADS et versées aux apprentis sous contrat et aux handicapés (a)	104 333	MVLT restant à reporter à l'ouverture de l'exercice	
		MVLT imputée sur les PVLT de l'exercice	
Rétrocessions d'honoraires, de commissions et de courtages (b)		MVLT réalisée au cours de l'exercice	
		MVLT restant à reporter	

Désignation de l'entreprise Société 2MS INVESTMENT

Néant ☐ *

Adresse de l'entreprise 68 BD CARNOT

06400 CANNES

Numéro SIRET * 8 0 9 0 1 1 8 9 3 0 0 0 1 7

Durée de l'exercice en nombre de mois * 1 2

Durée de l'exercice précédent * 1 2

				Exercice N clos le 3 1 1 2 2 0 1 8		Exercice N-1 clos le 3 1 1 2 2 0 1 7				
ACTIF		Brut 1		Amortissements - Provisions 2		Net 3		Net 4		
ACTIF IMMOBILISÉ	Immobilisations incorporelles									
	Fonds commercial *	010		012						
	Autres *	014		016						
	Immobilisations corporelles *	028		030						
	Immobilisations financières * (1)	040	952 766	042		952 766		952 766		
Total I (5)		044	952 766	048		952 766		952 766		
STOCKS ACTIF CIRCULANT	Matières premières, approvisionnements, en cours de production *	050		052						
	Marchandises *	060		062						
	Avances et acomptes versés sur commandes	064		066						
	Créances (2)	Clients et comptes rattachés *	068		070					
		Autres * (3)	072	8 367	074		8 367		60 321	
	Valeurs mobilières de placement	080		082						
	Disponibilités	084		086				14 500		
	Charges constatées d'avance *	092		094						
	Total II	096	8 367	098		8 367		74 821		
	Total général (I+II)	110	961 133	112		961 133		1 027 587		
PASSIF				Exercice N NET 1		Exercice N-1 NET 2				
CAPITAUX PROPRES	Capital social ou individuel *	120		120	300 500		300 500			
	Ecarts de réévaluation	124		124						
	Réserve légale	126		126	3 005		3 005			
	Réserves réglementées *	130		130						
	Autres réserves (dont réserve relative à l'achat d'oeuvres originales d'artistes vivants *)	131		132	(35 000)		(35 000)			
	Report à nouveau	134		134	50 487		28 542			
	Résultat de l'exercice	136		136	934		21 945			
	Provisions réglementées	140		140						
	Total I	142		142	319 926		318 992			
	Provisions pour risques et charges	154		154						
DETTES (4)	Emprunts et dettes assimilées	156		156	280					
	Avances et acomptes reçus sur commandes en cours	164		164						
	Fournisseurs et comptes rattachés *	166		166			356			
	Autres dettes (dont comptes courants d'associés de l'exercice N :)	169	521 759	172	640 927		708 240			
	Produits constatés d'avance	174		174						
	Total III	176		176	641 207		708 596			
Total général (I + II + III)				180	961 133		1 027 587			
REVENUS	(1) Dont immobilisations financières à moins d'un an	193		(4) Dont dettes à plus d'un an	195					
	(2) Dont créances à plus d'un an	197		(5) Coût de revient des immobilisations acquises ou créées au cours de l'exercice *	182					
	(3) Dont comptes courants d'associés débiteurs	199	7 545	(5) Prix de vente hors TVA des immobilisations cédées au cours de l'exercice *	184					

* Des explications concernant cette rubrique figurent dans la notice n° 2033-NOT.

PRODUITS ET CHARGES DIVERS

Réintégrations

Réductions

Deficits

Dossier N° 170130 en Euros

Attestation de présentation des comptes

GROUPE ABAQUE SUD EST

Formulaire obligatoire (article 302, Section 1 du Code Général des Impôts)										Désignation de l'entreprise Société 2MS INVESTMENT										Néant		*	
A - RÉSULTAT COMPTABLE												Exercice N clos le 31 12 2018						Exercice N-1 clos le 31 12 2017					
PRODUITS D'EXPLOITATION	Ventes de marchandises *		dont export et livraisons intracommunautaires		209		210																
	Production vendue	biens			215		214																
		services *			217		218	188 700				204 700											
	Production stockée *		(Variation du stock en produits intermédiaires, produits finis et en cours de production)				222																
	Production immobilisée *						224																
	Subventions d'exploitation reçues						226																
	Autres produits						230	2 473				2 355											
Total des produits d'exploitation hors T.V.A. (I)						232	191 173				207 055												
CHARGES D'EXPLOITATION	Achats de marchandises * (y compris droits de douane)						234																
	Variation de stock (marchandises) *						236																
	Achats de matières premières et autres approvisionnements * (y compris droits de douane)						238	112				72											
	Variation de stock (matières premières et approvisionnement) *						240																
	Autres charges externes * :		(dont crédit bail : - mobilier - immobilier)				242	12 625				13 347											
	Impôts, taxes et versements assimilés (dont taxe professionnelle CFE et CVAE *)		243				244	16 309				16 379											
	Rémunérations du personnel *						250	102 283				98 135											
	Charges sociales (cf. renvoi 380)						252	39 176				37 104											
	Dotations aux amortissements *						254																
	Dotations aux provisions						256																
Autres charges	dont provisions fiscales pour implantations commerciales à l'étranger *		259				262	0				4 801											
	dont cotisations versées aux organisations syndicales et professionnelles		260																				
Total des charges d'exploitation (II)						264	170 506				169 838												
1 - RÉSULTAT D'EXPLOITATION (I - II)						270	20 667				37 217												
PRODUITS ET CHARGES DIVERS	Produits financiers		(III)				280																
	Produits exceptionnels		(IV)				290																
	Charges financières		(V)				294																
	Charges exceptionnelles	dont amortissement des souscriptions dans des PME innovantes (art 217 octies)		347				300	18 757				11 029										
dont amortissement exceptionnel de 25% des constructions nouvelles (art 39 quinquies D)		348																					
Impôts sur les bénéfices *		(VII)				306	976				4 243												
2 - BÉNÉFICE OU PERTE : Produits (I+III+IV) - Charges (II+V+VI+VII)						310	934				21 945												
B - RÉSULTAT FISCAL		Reporter le bénéfice comptable col. 1, le déficit comptable col. 2				312	934				314												
Réintégrations	Rémunérations et avantages personnels non déductibles *		316																				
	Amortissements excédentaires (art. 39-4 C.G.I.) et autres amortissements non déductibles		318																				
	Provisions non déductibles *		322																				
	Impôts et taxes non déductibles * (cf. page 7 de la notice 2033.not)		324				976																
	Divers*, dont intérêts excédentaires des cptes-cts d'associés		247				écarts de valeurs liquidatives sur OPCVM*	248															
	Fraction des loyers versés dans le cadre d'un crédit bail immobilier et de levée d'option						(Part de loyers dispensés de réintégration)	249															
	Charges afférentes à l'activité relevant du régime optionnel de taxation au tonnage des entreprises de transport maritime		998																				
	Résultat fiscal afférent à l'activité relevant du régime optionnel de taxation au tonnage des entreprises de transport maritime		999																				
	Produits afférents à l'activité relevant du régime optionnel de taxation au tonnage des entreprises de transport maritime											997											
	Déductions	Entreprise nouvelles (44, series)	986		Zone franche urbaine (44, octies et octies A)	987		Zones de revitalisation de la défense (44, series)	127		Zones de revitalisation rurales (44, series)	138											
Reprise d'entreprises en difficulté (44, series)		981		Jeune entreprise innovante (44, series A)	989		Bassins d'emploi à redynamiser (art. 44 duodécies)	991		Prises de compétitivité hors CICE (art. 44 undécies)	990												
Divers* dont ZFA (44 quaterdecies)		345		Investissements outre-mer	344		Créance due au report en arrière du déficit	346		Bassins urbains à dynamiser-BUD (art. 44 septedécies)	992												
"Déduction exceptionnelle (art 39 decies)"		655																					
RÉSULTAT FISCAL AVANT IMPUTATION DES DÉFICITS ANTÉRIEURS						Bénéfice col. 1	352	6 506			354												
Déficits	Déficit de l'exercice reporté en arrière : (Entreprises I.S. seulement)		356																				
	Déficits antérieurs reportables : * dont imputés sur le résultat :											360											
RÉSULTAT FISCAL APRES IMPUTATION DES DÉFICITS						Bénéfice col. 1	370	6 506			372												

ANNEXE DÉCLARATION 2033-B

Désignation de l'entreprise : Société 2MS INVESTMENT

31/12/2018

Détail des réintégrations diverses		
Impôts et taxes non déductibles		4 241
TVS		540
Amortissements excédentaires (art. 39-4 du CGI) et autre		1 647
Total des réintégrations diverses	330	6 428

Détail des déductions diverses		
Crédit d'impôt pour la compétitivité et l'emploi (CICE)		1 832
REPORT DE DEFICIT		
Total des déductions diverses	350	1 832

EXEMPLAIRE A CONSERVER PAR LE DECLARANT

Formulaire obligatoire (article 302 Septies
A bis du Code Général des Impôts)

Désignation de l'entreprise : Société 2MS INVESTMENT

Néant ☐ *

I	IMMOBILISATIONS	Valeur brute des immobilisations au début de l'exercice		Augmentations		Diminutions		Valeur brute des immobilisations à la fin de l'exercice		Réévaluation légale *
ACTIF IMMOBILISÉ										Valeur d'origine des immobilisations en fin d'exercice
Immobilisations incorporelles	Fonds commercial	400		402		404		406		
	Autres	410		412		414		416		
Immobilisations corporelles	Terrains	420		422		424		426		
	Constructions	430		432		434		436		
	Installations techniques matériel et outillage industriels	440		442		444		446		
	Installations générales agencements divers	450		452		454		456		
	Matériel de transport	460		462		464		466		
	Autres immobilisations corporelles	470		472		474		476		
Immobilisations financières		480	952 766	482		484		486	952 766	
TOTAL		490	952 766	492		494		496	952 766	

II	AMORTISSEMENTS	Montant des amortissements au début de l'exercice		Augmentations : dotations de l'exercice		Diminutions : amortissements afférents aux éléments sortis de l'actif et reprises		Montant des amortissements à la fin de l'exercice	
IMMOBILISATIONS AMORTISSABLES									
Immobilisations corporelles	Immobilisations incorporelles	500		502		504		506	
	Terrains	510		512		514		516	
	Constructions	520		522		524		526	
	Installations techniques matériel et outillage industriels	530		532		534		536	
	Installations générales, agencements, aménagements divers	540		542		544		546	
	Matériel de transport	550		552		554		556	
Autres immobilisations corporelles		560		562		564		566	
TOTAL		570		572		574		576	

III	PLUS-VALUES, MOINS-VALUES	(19%, 15% et 0% pour les entreprises à l'IS, 16% pour les entreprises à l'IR) (Si ce cadre est insuffisant, joindre un état du même modèle)									
Nature des immobilisations cédées virées de poste à poste, mises hors service ou réintégrées dans le patrimoine privé y compris les produits de la propriété industrielle.	1	2	3	4	5	6	7	8	9	10	

Immobilisations	Valeur d'actif *	Amortissements *	Valeur résiduelle	Prix de cession *	Plus ou moins-values			
					Court terme *	Long terme		
						19 % ⑥	15 % ou 12,8 % ⑦	0 % ⑧
	①	②	③	④	⑤			
1								
2								
3								
4								
5								
6								
7								
8								
9								
10								
TOTAL	578	580	582	584	586	581	587	589
Plus-values taxables à 19 % (1)		579		Régularisations	590	583	594	595
Résultat net de la concession et de la sous-concession de licences d'exploitation de droits de la propriété industrielle bénéficiant du régime des plus-values à long terme (CGI art 39 terdecies)							591	
TOTAL					596	585	597	599

* Des explications concernant cette rubrique sont données dans la notice n° 2033-NOT.

(1) Les plus-values sont imposables au taux de 19 % en application des articles 238 bis JA, 210 E et 208 C du CGI. Joindre un état établi selon le même modèle, indiquant les modalités de calcul de ces plus-values.

④

RELEVÉ DES PROVISIONS - AMORTISSEMENTS DÉROGATOIRES - DÉFICITS REPORTABLES - CRÉDITS D'IMPÔTS

Formulaire obligatoire (article 302 Septies
A bis du Code Général des Impôts)

Désignation de l'entreprise : Société 2MS INVESTMENT

Néant ☒ *

I RELEVÉ DES PROVISIONS - AMORTISSEMENTS DÉROGATOIRES

A NATURE DES PROVISIONS		Montant au début de l'exercice		AUGMENTATIONS : dotations de l'exercice		DIMINUTIONS : reprises de l'exercice		Montant à la fin de l'exercice	
Provisions réglementées	Amortissements dérogatoires	600		602		604		606	
	Dont majorations exceptionnelles de 30 %	601		603		605		607	
	Autres provisions réglementées	610		612		614		616	
Provisions pour risques et charges		620		622		624		626	
Provisions pour dépréciation	Sur immobilisations	630		632		634		636	
	Sur stocks et en cours	640		642		644		646	
	Sur clients et comptes rattachés	650		652		654		656	
	Autres provisions pour dépréciation	660		662		664		666	
TOTAL		680		682		684		686	

B MOUVEMENTS AFFECTANT LA PROVISION POUR AMORTISSEMENTS DÉROGATOIRES

	Dotations		Reprises	
Immob. incorporelles	700		705	
Terrains	710		715	
Constructions	720		725	
Inst. techniques matériel et outillage	730		735	
Inst. générales agenc. am. divers	740		745	
Matériel de transport	750		755	
Autres immobilisations corporelles	760		765	
TOTAL	770		775	

C VENTILATION DES DOTATIONS AUX PROVISIONS ET CHARGES A PAYER NON DÉDUCTIBLES POUR L'ASSIETTE DE L'IMPOT
(Si le cadre C est insuffisant, joindre un état du même modèle)

1	Indemnités pour congés à payer, charges sociales et fiscales correspondantes	
2		
3		
4		
5		
6		
7		
Total à reporter ligne 322 du tableau n° 2033 B		780

II DÉFICITS REPORTABLES

Déficits restant à reporter au titre de l'exercice précédent (1)	982	
Déficits imputés	983	
Déficits reportables	984	
Déficits de l'exercice	860	
Total des déficits restant à reporter	870	

III DÉFICITS PROVENANTS DE L'APPLICATION DU 209C

Résultat déficitaire relevant de l'article 209C du CGI	995	
Déficits étrangers des PME antérieurement déduits (art. 209C du CGI)	996	

IV DIVERS

Primes et cotisations complémentaires facultatives	381	
Cotisations personnelles obligatoire de l'exploitant *	380	
N° du centre de gestion agréé	388	
Montant de la TVA collectée	374	
Montant de la TVA déductible sur biens et services (sauf immobilisations)	378	
Montant des prélèvements personnels de l'exploitant	399	
Aides perçues ayant donné droit à la réduction d'impôt prévue au 4 de l'article 238 bis du CGI pour l'entreprise donatrice	398	
Montant de l'investissement reçu qui a donné lieu à amortissement exceptionnel chez l'entreprise investisseur dans le cadre de l'article 217 octies du CGI	397	

(1) Cette case correspond au montant porté lignes 870 du tableau 2033D déposé au titre de l'exercice précédent.

* Des explications concernant cette rubrique figurent dans la notice n° 2033-NOT.

5

Désignation de l'entreprise : Société 2MS INVESTMENT				Néant ☐ *	
Exercice ouvert le : 01/01/2018		et clos le : 31/12/2018		Durée en nombre de mois	
				1	2
DECLARATION DES EFFECTIFS					
Effectif moyen du personnel * :				376	1
dont apprentis				657	
dont handicapés				651	
Effectifs affectés à l'activité artisanale				861	
CALCUL DE LA VALEUR AJOUTEE					
I- Chiffre d'affaires de référence CVAE					
Ventes de produits fabriqués, prestations de services et marchandises				108	188 700
Redevances pour concessions, brevets, licences et assimilées				118	
Plus-values de cession d'immobilisations corporelles ou incorporelles si rattachées à une activité normale et courante				119	
Refacturations de frais inscrites au compte de transfert de charges				105	
TOTAL 1				106	188 700
II- Autres produits à retenir pour le calcul de la valeur ajoutée					
Autres produits de gestion courante (hors quotes-parts de résultat sur opérations faites en commun)				115	
Production immobilisée à hauteur des seules charges déductibles ayant concouru à sa formation				143	
Subventions d'exploitation reçues				113	
Variation positive des stocks				111	
Transferts de charges déductibles de la valeur ajoutée				116	2 473
Rentrées sur créances amorties lorsqu'elles se rapportent au résultat d'exploitation				153	
TOTAL 2				144	2 473
III- Charges à retenir pour le calcul de la valeur ajoutée (1)					
Achats				121	112
Variation négative des stocks				145	
Services extérieurs, à l'exception des loyers et des redevances				125	8 375
Loyers et redevances, à l'exception de ceux afférents à des immobilisations corporelles mises à disposition dans le cadre d'une convention de location-gérance ou de crédit-bail ou encore d'une convention de location de plus de 6 mois				146	
Taxes déductibles de la valeur ajoutée				133	
Autres charges de gestion courante (hors quotes-parts de résultat sur opérations faites en commun)				148	0
Charges déductibles de la valeur ajoutée afférente à la production immobilisée déclarée				128	
Fraction déductible de la valeur ajoutée des dotations aux amortissements afférentes à des immobilisations corporelles mises à disposition dans le cadre d'une convention de location-gérance ou de crédit-bail ou encore d'une convention de location de plus de 6 mois				135	
Moins-values de cession d'immobilisations corporelles ou incorporelles si rattachées à une activité normale et courante				150	
TOTAL 3				152	8 487
IV- Valeur ajoutée produite					
Calcul de la valeur ajoutée (total 1 + total 2 - total 3)				137	182 686
V- Cotisation sur la valeur ajoutée des entreprises					
Valeur ajoutée assujettie à la CVAE (à reporter sur les formulaires nos 1330-CVAE-SD pour les multi-établissements et sur les formulaires nos 1329-AC et 1329-DEF).				117	182 686
Cadre réservé au mono-établissement au sens de la CVAE					
Si vous êtes assujettis à la CVAE et mono-établissement au sens de la CVAE (cf. la notice du formulaire n° 1330-CVAE-SD), veuillez compléter le cadre ci-dessous et la case 117, vous serez alors dispensés du dépôt du formulaire n° 1330-CVAE-SD					
Mono établissement au sens de la CVAE, cocher la case		020			
Chiffre d'affaires de référence CVAE (report de la ligne 106)		022	188 700	Effectifs au sens de la CVAE *	023
					0
Chiffre d'affaires du groupe économique (art. 223 A du CGI)				026	
Période de référence		024	01/01/2018	160	31/12/2018
Date de cessation				186	

(1) Attention, il ne doit pas être tenu compte dans les lignes 121 à 148 des charges déductibles de la valeur ajoutée, afférente à la production immobilisée déclarée ligne 143, portées en ligne 128.

* Des explications concernant ces cases sont données dans la notice n° 1330-CVAE-SD § Répartition des salariés et dans la notice n° 2033-NOT-SD § Cotisation foncière des entreprises : qualification des effectifs.

N° de dépôt

(liste des personnes ou groupements de personnes de droit ou de fait
détenant directement au moins 10 % du capital de la société)(1) Néant ☐ *

EXERCICE CLOS LE 3 1 1 2 2 0 1 8

N° SIRET 8 0 9 0 1 1 8 9 3 0 0 0 1 7

DÉNOMINATION DE L'ENTREPRISE Société 2MS INVESTMENT

ADRESSE (voie) 68 BD CARNOT

CODE POSTAL 06400 VILLE CANNES

NOMBRE TOTAL D'ASSOCIÉS OU ACTIONNAIRES PERSONNES MORALES DE L'ENTREPRISE	901		NOMBRE TOTAL DE PARTS OU D'ACTIONS CORRESPONDANTES	902	
NOMBRE TOTAL D'ASSOCIÉS OU ACTIONNAIRES PERSONNES PHYSIQUES DE L'ENTREPRISE	903	1	NOMBRE TOTAL DE PARTS OU D'ACTIONS CORRESPONDANTES	904	3 005

I - CAPITAL DÉTENU PAR LES PERSONNES MORALES :

Forme juridique Dénomination
N° SIREN (si société établie en France) % de détention Nb de parts ou actions
Adresse : N° Voie
Code postal Commune Pays

Forme juridique Dénomination
N° SIREN (si société établie en France) % de détention Nb de parts ou actions
Adresse : N° Voie
Code postal Commune Pays

Forme juridique Dénomination
N° SIREN (si société établie en France) % de détention Nb de parts ou actions
Adresse : N° Voie
Code postal Commune Pays

Forme juridique Dénomination
N° SIREN (si société établie en France) % de détention Nb de parts ou actions
Adresse : N° Voie
Code postal Commune Pays

II - CAPITAL DÉTENU PAR LES PERSONNES PHYSIQUES :

Titre (2) M Nom patronymique PONS Prénom(s) MICHEL
Nom marital % de détention 100.00 Nb de parts ou actions 3 005
Naissance : Date N° Département Commune Pays
Adresse : N° 1012 Voie BD DU 8 MAI
Code postal 06550 Commune LA ROQUETTE SUR SIAGNE Pays

Titre (2) Nom patronymique Prénom(s)
Nom marital % de détention Nb de parts ou actions
Naissance : Date N° Département Commune Pays
Adresse : N° Voie
Code postal Commune Pays

(1) Lorsque le nombre d'associés excède le nombre de lignes de l'imprimé, utiliser un ou plusieurs tableaux supplémentaires. Dans ce cas, il convient de numéroté chaque tableau en haut et à gauche de la case prévue à cet effet et de porter le nombre total de tableaux souscrits en bas à droite de cette même case.

(2) Indiquer : M pour Monsieur, MME pour Madame, MLE pour Mademoiselle.

* Des explications concernant cette rubrique figurent dans la notice n° 2033-NOT.

EXEMPLAIRE A CONSERVER PAR LE DECLARANT

7

FILIALES ET PARTICIPATIONS

DGFIP N° 2033-G 2019

Formulaire obligatoire
(art. 38 de l'ann. III au C.G.L.)(liste des personnes ou groupements de personnes de droit ou de fait
dont la société détient directement au moins 10 % du capital)

(1)

N° de dépôt

Néant ☒ *

EXERCICE CLOS LE

3 1 1 2 2 0 1 8

N° SIRET

8 0 9 0 1 1 8 9 3 0 0 0 1 7

DÉNOMINATION DE L'ENTREPRISE

Société 2MS INVESTMENT

ADRESSE (voie)

68 BD CARNOT

CODE POSTAL

06400

VILLE

CANNES

NOMBRE TOTAL DE FILIALES DÉTENUES PAR L'ENTREPRISE

905

Forme juridique

Dénomination

N° SIREN (si société établie en France)

% de détention

Adresse :

N°

Voie

Code postal

Commune

Pays

Forme juridique

Dénomination

N° SIREN (si société établie en France)

% de détention

Adresse :

N°

Voie

Code postal

Commune

Pays

Forme juridique

Dénomination

N° SIREN (si société établie en France)

% de détention

Adresse :

N°

Voie

Code postal

Commune

Pays

Forme juridique

Dénomination

N° SIREN (si société établie en France)

% de détention

Adresse :

N°

Voie

Code postal

Commune

Pays

Forme juridique

Dénomination

N° SIREN (si société établie en France)

% de détention

Adresse :

N°

Voie

Code postal

Commune

Pays

Forme juridique

Dénomination

N° SIREN (si société établie en France)

% de détention

Adresse :

N°

Voie

Code postal

Commune

Pays

Forme juridique

Dénomination

N° SIREN (si société établie en France)

% de détention

Adresse :

N°

Voie

Code postal

Commune

Pays

Forme juridique

Dénomination

N° SIREN (si société établie en France)

% de détention

Adresse :

N°

Voie

Code postal

Commune

Pays

EXEMPLAIRE A CONSERVER PAR LE DECLARANT

(1) Lorsque le nombre de filiales excède le nombre de lignes de l'imprimé, utiliser un ou plusieurs tableaux supplémentaires. Dans ce cas, il convient de numérotter chaque tableau en haut et à gauche de la case prévue à cet effet et de porter le nombre total de tableaux souscrits en bas à droite de cette même case.

* Des explications concernant cette rubrique figurent dans la notice n° 2033-NOT.

GROUPE ABAQUE SUD EST

DETAIL LIASSE 2033-A

PASSIF	Exercice N	Exercice N-1	Ecart N / N-1	
	31/12/2018 12	31/12/2017 12	Euros	%
CAPITAL SOCIAL OU INDIVIDUEL	300 500	300 500		
10100000 CAPITAL	300 500	300 500		
RESERVE LEGALE	3 005	3 005		
10610000 RESERVE LEGALE	3 005	3 005		
AUTRES RESERVES	35 000	35 000		
10680000 AUTRES RESERVES	35 000	35 000		
REPORT A NOUVEAU	50 487	28 542	21 945	76.89
11000000 REPORT A NOUVEAU	50 487	28 542	21 945	76.89
RESULTAT DE L'EXERCICE (Bénéfice ou perte)	934	21 945	21 011	95.74
TOTAL I	319 926	318 992	934	0.29
EMPRUNTS ET DETTES ASSIMILES	280		280	
51200000 BANQUE CIC	280		280	
FOURNISSEURS ET COMPTES RATTACHES		356	356	100.00
40100000 FOURNISSEURS		356	356	100.00
AUTRES DETTES	640 927	708 240	67 313	9.50
42100000 SALAIRES NETS		30 792	30 792	100.00
42820000 PROVISION CONGES PAYES		383	383	100.00
43100000 URSSAF	40 560	28 457	12 102	42.53
43730000 MEDERIC	26 660	22 580	4 080	18.07
43740000 MUTUELLE	108		108	
43820000 PROV CHARGES CP		211	211	100.00
44400000 IS A 15	3 366	4 243	877	20.68
44860000 ETAT CHARGES A PAYER TS	39 140	22 389	16 751	74.82
44861000 ETAT CHARGES A PAYER TA FC	3 862	1 924	1 938	100.70
45510000 C/C PROJEFI	4 866		4 866	
45520000 C/C EIG ASSURANCES	11 395	24 349	12 954	53.20
45530000 C/C MICHEL PONS	505 499	572 913	67 414	11.77
46700001 EIG FINANCES REUNION	5 473		5 473	
TOTAL III	641 207	708 596	67 388	9.51
TOTAL GENERAL	961 133	1 027 587	66 454	6.47

DETAIL LIASSE 2033-B

	Exercice N		Exercice N-1		Ecart N / N-1	
	31/12/2018	12	31/12/2017	12	Euros	%
PRODUCTION VENDUE DE SERVICES	188 700		204 700		16 000	7.82
70610000 CONV PRESTATIONS	188 700		204 700		16 000	7.82
AUTRES PRODUITS	2 473		2 355		118	5.02
75800000 DIVERS			6		6	100.00
79100000 AVANTAGES EN NATURE	2 473		2 349		124	5.28
TOTAL DES PRODUITS D'EXPLOITATION	191 173		207 055		15 882	7.67
ACHATS DE MATIERES PREMIERES ET AUTRES APPROVISIONNEMENTS	112		72		40	55.56
60801000 FRAIS DE GESTION MINI	112		72		40	55.56
AUTRES CHARGES EXTERNES	12 625		13 347		722	5.41
61310000 LOYER MINI	4 250		4 218		32	0.75
61600000 ASSURANCE GENERALI	1 138		634		504	79.42
61610000 ASSURANCES FIN MINI	255		255			
62260000 HONORAIRES	4 672		5 024		352	7.00
62270000 FRAIS D ACTES			634		634	100.00
62511000 AV EN NATURE	1 667		2 349		682	29.05
62710000 FRAIS DE BANQUE	643		232		411	176.78
IMPOTS, TAXES ET VERSEMENTS ASSIMILES	16 309		16 379		69	0.42
63100000 TAXE SUR SALAIRE	13 083		13 414		331	2.47
63120000 TAXE APPRENTISSAGE	709		695		14	2.01
63330000 FORMATION CONTINUE	689		733		44	6.03
63510000 CFE	1 289		171		1 118	653.80
63540000 AUTRES DROITS			786		786	100.00
63541000 TVS	540		580		40	6.90
REMUNERATIONS DU PERSONNEL	102 283		98 135		4 148	4.23
64100000 REMUNERATIONS BRUTES	102 666		97 968		4 698	4.80
64120000 CONGES PAYES	383		167		550	328.77
CHARGES SOCIALES	39 176		37 104		2 072	5.58
64510000 URSSAF	25 488		26 619		1 131	4.25
64530000 RETRAITE	13 261		10 731		2 530	23.58
64540000 ASSEDIC	672		1 096		424	38.70
64560000 MUTUELLE	603		216		387	179.34
64570000 AMUNDI ABONDEMENT	186		183		3	1.50
64580000 CHARGES S/ CP	211		92		303	327.81
64900000 CICE	822		1 832		1 010	55.13
AUTRES CHARGES	0		4 801		4 800	100.00
65160000 REDEVANCE EIG			4 800		4 800	100.00
65800000 DIVERS DE GESTION	0		1		0	92.00
TOTAL DES CHARGES D'EXPLOITATION	170 506		169 838		668	0.39
1 - RESULTAT D'EXPLOITATION	20 667		37 217		16 550	44.47
CHARGES EXCEPTIONNELLES	18 757		11 029		7 728	70.07
67100000 CHARGES EXCEPTIONNELLES	14 517				14 517	
67120000 PENALITE AMENDE	4 241		11 029		6 789	61.55

DETAIL LIASSE 2033-B[illegible]



IMPÔT SUR LES SOCIÉTÉS

Exercice ouvert le	01012018	et clos le	31122018	Régime simplifié d'imposition	☒
Déclaration souscrite pour le résultat d'ensemble du groupe				Régime réel normal	
Si PME innovantes, cocher la case ci-contre					
Si option pour le régime optionnel de taxation au tonnage, art. 209-0 B (entreprises de transport maritime), cocher la case					

A IDENTIFICATION DE L'ENTREPRISE

Désignation de la société:	Adresse du siège social:
Société 2MS INVESTMENT	68 BD CARNOT
SIRET 8 0 9 0 1 1 8 9 3 0 0 0 1 7	06400 CANNES
Adresse du principal établissement:	Ancienne adresse en cas de changement:

REGIME FISCAL DES GROUPES

Les entreprises placées sous le régime des groupes de sociétés doivent déposer cette déclaration en deux exemplaires (art 223 A à U du CGI)

Date d'entrée dans le groupe de la société déclarante

Pour les sociétés filiales, désignation, adresse du lieu d'imposition et n° identification de la société mère:

SIRET

B ACTIVITE

Activités exercées	Si vous avez changé d'activité, cochez la case
	☐

C RECAPITULATION DES ELEMENTS D'IMPOSITION (cf. notice de la déclaration n°2065)

1 Résultat fiscal	Bénéfice imposable à 33 1/3% ou à 31%	0	Bénéfice imposable à 28%	Déficit
	Bénéfice imposable à 15%	6 506		

2 Plus-values	PV à long terme imposables à 15%	Résultat net de la concession de licences d'exploitation de brevets à 15%	
PV à long terme imposables à 19%	Autres PV imposables à 19%	PV à long terme imposables à 0%	PV exonérées (art. 238 quinquies)

3 Abattements et exonérations notamment en faveur des entreprises nouvelles ou implantées en zones d'entreprises ou zones franches			
Entreprises nouvelles, art 44 sexies	Jeunes entreprises innovantes, art. 44 sexies-0 A	Pôle de compétitivité, art. 44 undecies	
Entreprises nouvelles, art 44 septies	Zone franche d'activité, art. 44 quaterdecies	Zone de restructuration de la défense art. 44 terdecies	
Bassins urbains à dynamiser (BUD), art.44 sexdecies	Zones franches urbaines - Territoire entrepreneur, art 44 octies A	Autres dispositifs	
Société d'investissement immobilier cotée	Bénéfice ou déficit exonéré (indiquer + ou - selon le cas)	Plus-values exonérées relevant du taux de 15 %	

4 Option pour le crédit d'impôt outre-mer :	dans le secteur productif, art. 244 quater W	dans le secteur du logement social, art. 244 quater X
---	--	---

D IMPUTATIONS (cf. notice de la déclaration n°2065)

1. Au titre des revenus mobiliers de source française ou étrangère, ayant donné lieu à la délivrance d'un certificat de crédit d'impôt	
2. Au titre des revenus auxquels est attaché, en vertu d'une convention fiscale conclue avec un Etat étranger, un territoire ou une collectivité territoriale d'Outre-Mer, un crédit d'impôt représentatif de l'impôt de cet Etat, territoire ou collectivité.	

E CONTRIBUTION ANNUELLE SUR LES REVENUS LOCATIFS (cf. notice de la déclaration n° 2065)

Recettes nettes soumises à la contribution 2,50%	
--	--

F ENTREPRISES SOUMISES OU DESIGNÉES AU DÉPÔT DE LA DÉCLARATION PAYS PAR PAYS CbC/DAC4 (cf. notice de la déclaration n° 2065-SD)

1-Si vous êtes l'entreprise, tête de groupe, soumise au dépôt de la déclaration n° 2258-SD (art. 223 quinquies C-I-1), cocher la case ci-contre	☐
2-Si vous êtes la société tête de groupe et que vous avez désigné une autre entité du groupe pour souscrire la déclaration n° 2258-SD, indiquer le nom, adresse et numéro d'identification fiscale de l'entité désignée	Nom NIF
3-Si vous êtes l'entreprise désignée au dépôt de la déclaration n° 2258-SD par la société tête de groupe (art. 223 quinquies C-I-2), cocher la case ci-contre	☐
Dans ce cas, veuillez indiquer le nom, adresse et numéro d'identification fiscale de la société tête de groupe	Nom NIF

G COMPTABILITÉ INFORMATISÉE

L'entreprise dispose-t-elle d'une comptabilité informatisée ?	OUI ☒ NON ☐	Si oui, indication du logiciel utilisé	CEGID
---	--	--	-------

Vous devez obligatoirement souscrire le formulaire n° 2065-SD par voie dématérialisée. Le non respect de cette obligation est sanctionné par l'application de la majoration de 0,2 % prévue par l'article 1738 du CGI. Vous trouverez toutes les informations utiles pour télédéclarer sur le site www.impots.gouv.fr. Les notices des liasses fiscales sont désormais uniquement accessibles sur le site www.impots.gouv.fr.

Nom et adresse du professionnel de l'expertise comptable:	Nom et adresse du conseil:		
GROUPE ABAQUE SUD EST LES MERCURIALES 83440 TOURRETTES Tél:	 Tél:		
OGA/OMGA	Viseur conventionné	(Cocher la case correspondante)	Identité du déclarant:
Nom et adresse du CGA/OMGA ou du viseur conventionné:			Date: Lieu CANNES
N° d'agrément du CGA/OMGA/viseur conventionné			Qualité et nom du signataire:
			Signature PONS MICHEL

* Pour les entreprises avec un exercice ouvert à compter du 1er janvier 2018 et ayant cessé en 2018, préciser le taux d'impôt sur les sociétés appliqué et la ventilation éventuelle entre les deux taux en annexe libre de la liasse fiscale (cf. les précisions portées sur la notice du formulaire n° 2065-SD, à la rubrique « NOUVEAUTÉS »).

Désignation de l'entreprise Société 2MS INVESTMENT

Néant ☐ *

Adresse de l'entreprise 68 BD CARNOT

06400 CANNES

Numéro SIRET * 8 0 9 0 1 1 8 9 3 0 0 0 1 7

Durée de l'exercice en nombre de mois * 1 2

Durée de l'exercice précédent * 1 2

				Exercice N clos le 3 1 1 2 2 0 1 8		Exercice N-1 clos le 3 1 1 2 2 0 1 7				
ACTIF		Brut 1		Amortissements - Provisions 2		Net 3		Net 4		
ACTIF IMMOBILISE	Immobilisations incorporelles									
	Fonds commercial *	010		012						
	Autres *	014		016						
	Immobilisations corporelles *	028		030						
	Immobilisations financières * (1)	040	952 766	042		952 766		952 766		
Total I (5)		044	952 766	048		952 766		952 766		
STOCKS	Matières premières, approvisionnements, en cours de production *	050		052						
	Marchandises *	060		062						
	Avances et acomptes versés sur commandes	064		066						
	Créances (2)	Clients et comptes rattachés *	068		070					
		Autres * (3)	072	8 367	074		8 367		60 321	
	Valeurs mobilières de placement	080		082						
	Disponibilités	084		086				14 500		
	Charges constatées d'avance *	092		094						
	Total II	096	8 367	098		8 367		74 821		
	Total général (I+II)	110	961 133	112		961 133		1 027 587		
PASSIF				Exercice N NET 1		Exercice N-1 NET 2				
CAPITAUX PROPRES	Capital social ou individuel *	120		300 500		300 500				
	Ecarts de réévaluation	124								
	Réserve légale	126		3 005		3 005				
	Réserves réglementées *	130								
	Autres réserves (dont réserve relative à l'achat d'oeuvres originales d'artistes vivants *)	131		(35 000)		(35 000)				
	Report à nouveau	134		50 487		28 542				
	Résultat de l'exercice	136		934		21 945				
	Provisions réglementées	140								
	Total I	142		319 926		318 992				
	Provisions pour risques et charges	154								
DETTE (4)	Emprunts et dettes assimilées	156		280						
	Avances et acomptes reçus sur commandes en cours	164								
	Fournisseurs et comptes rattachés *	166				356				
	Autres dettes (dont comptes courants d'associés de l'exercice N :)	169	521 759	172	640 927	708 240				
	Produits constatés d'avance	174								
	Total III	176		641 207		708 596				
Total général (I + II + III)				180	961 133	1 027 587				
RENOUVOIS	(1) Dont immobilisations financières à moins d'un an	193		(4) Dont dettes à plus d'un an	195					
	(2) Dont créances à plus d'un an	197		(5) Coût de revient des immobilisations acquises ou créées au cours de l'exercice *	182					
	(3) Dont comptes courants d'associés débiteurs	199	7 545	Prix de vente hors TVA des immobilisations cédées au cours de l'exercice *	184					

* Des explications concernant cette rubrique figurent dans la notice n° 2033-NOT.

Formulaire obligatoire (article 302 Septies A bis du Code Général des Impôts)		Désignation de l'entreprise <u>Société 2MS INVESTMENT</u>		Exercice N clos le		Exercice N-1 clos le		Néant	*
A - RÉSULTAT COMPTABLE				13 1 1 2 2 0 1 8		13 1 1 2 2 0 1 7			
PRODUITS D'EXPLOITATION	Ventes de marchandises *		209		210				
	Production vendue	biens	215		214				
		services *	217		218	188 700	204 700		
	Production stockée *	(Variation du stock en produits intermédiaires, produits finis et en cours de production)		222					
	Production immobilisée *			224					
	Subventions d'exploitation reçues			226					
	Autres produits			230	2 473	2 355			
	Total des produits d'exploitation hors T.V.A. (I)			232	191 173	207 055			
	CHARGES D'EXPLOITATION	Achats de marchandises * (y compris droits de douane)			234				
Variation de stock (marchandises) *				236					
Achats de matières premières et autres approvisionnements * (y compris droits de douane)				238	112	72			
Variation de stock (matières premières et approvisionnement) *				240					
Autres charges externes * :		(dont crédit bail : mobilier - immobilier)		242	12 625	13 347			
Impôts, taxes et versements assimilés		(dont taxe professionnelle CFE et CVAE *)		243	16 309	16 379			
Rémunérations du personnel *				250	102 283	98 135			
Charges sociales (cf. renvoi 380)				252	39 176	37 104			
Dotations aux amortissements *				254					
Dotations aux provisions				256					
Autres charges		dont provisions fiscales pour implantations commerciales à l'étranger *	259		262	0	4 801		
		dont cotisations versées aux organisations syndicales et professionnelles	260						
Total des charges d'exploitation (II)			264	170 506	169 838				
1 - RÉSULTAT D'EXPLOITATION (I - II)				270	20 667	37 217			
PRODUITS ET CHARGES DIVERS	Produits financiers			(III) 280					
	Produits exceptionnels			(IV) 290					
	Charges financières			(V) 294					
	Charges exceptionnelles	dont amortissement des souscriptions dans des PME innovantes (art 217 octies)	347		(VI) 300	18 757	11 029		
		dont amortissement exceptionnel de 25% des constructions nouvelles (art 39 quinquies D)	348						
	Impôts sur les bénéfices *			(VII) 306	976	4 243			
	2 - BÉNÉFICE OU PERTE : Produits (I+III+IV) - Charges (II+V+VI+VII)				310	934	21 945		
B - RÉSULTAT FISCAL		Reporter le bénéfice comptable col. 1, le déficit comptable col. 2		312	934	314			
Régime d'impôt	Rémunérations et avantages personnels non déductibles *			316					
	Amortissements excédentaires (art. 39-4 C.G.I.) et autres amortissements non déductibles			318					
	Provisions non déductibles *			322					
	Impôts et taxes non déductibles * (cf. page 7 de la notice 2033.not)			324	976				
	Divers*, dont intérêts excédentaires des cptes-cts d'associés	247		écarts de valeurs liquidatives sur OPCVM*	248	6 428			
	Fraction des loyers versés dans le cadre d'un crédit bail immobilier et de levée d'option			(Part de loyers dispensés de réintégration)	249				
	Charges afférentes à l'activité relevant du régime optionnel de taxation au tonnage des entreprises de transport maritime			998					
	Résultat fiscal afférent à l'activité relevant du régime optionnel de taxation au tonnage des entreprises de transport maritime			999					
	Produits afférents à l'activité relevant du régime optionnel de taxation au tonnage des entreprises de transport maritime					997			
	Deductions	Entreprise nouvelles (44. sexies)	986		Zone franche urbaine (44. octies et octies A)	987		Zones de revitalisation rurales (44. quinquies)	138
Reprise d'entreprises en difficulté (44. septies)		981		Jeune entreprise innovante (44. sexies A)	989		Pôles de compétitivité hors CICE (art. 44 undecies)	990	
Divers* ZFA (44. quaterdecies)		345		Investissements outre-mer	344		Basins urbains à dynamiser-BUD (art. 44 sexdecies)	992	
"Déduction exceptionnelle (art 39 decies)"			655						
RÉSULTAT FISCAL AVANT IMPUTATION DES DÉFICITS ANTÉRIEURS			Bénéfice col. 1	352	6 506	354			
Déficit de l'exercice reporté en arrière : (Entreprises I.S. seulement)				356					
Déficits antérieurs reportables : * dont imputés sur le résultat :					360				
RÉSULTAT FISCAL APRES IMPUTATION DES DÉFICITS				Bénéfice col. 1	370	6 506	372		

ANNEXE DÉCLARATION 2033-B

Désignation de l'entreprise : Société 2MS INVESTMENT

31/12/2018

Détail des réintégrations diverses		
Impôts et taxes non déductibles		4 241
TVS		540
Amortissements excédentaires (art. 39-4 du CGI) et autre		1 647
Total des réintégrations diverses	330	6 428

Détail des déductions diverses		
Crédit d'impôt pour la compétitivité et l'emploi (CICE)		1 832
REPORT DE DEFICIT		
Total des déductions diverses	350	1 832

EXEMPLAIRE A CONSERVER PAR LE DECLARANT

Formulaire obligatoire (article 302 Septies
A bis du Code Général des Impôts)Désignation de l'entreprise : Société 2MS INVESTMENTNéant ☐ *

I	IMMOBILISATIONS	Valeur brute des immobilisations au début de l'exercice		Augmentations		Diminutions		Valeur brute des immobilisations à la fin de l'exercice		Réévaluation légale *	
ACTIF IMMOBILISÉ										Valeur d'origine des immobilisations en fin d'exercice	
Immobilisations incorporelles	Fonds commercial	400		402		404		406			
	Autres	410		412		414		416			
Immobilisations corporelles	Terrains	420		422		424		426			
	Constructions	430		432		434		436			
	Installations techniques matériel et outillage industriels	440		442		444		446			
	Installations générales agencements divers	450		452		454		456			
	Matériel de transport	460		462		464		466			
	Autres immobilisations corporelles	470		472		474		476			
	Immobilisations financières	480	952 766	482		484		486	952 766		
TOTAL		490	952 766	492		494		496	952 766		
II	AMORTISSEMENTS	Montant des amortissements au début de l'exercice		Augmentations : dotations de l'exercice		Diminutions : amortissements afférents aux éléments sortis de l'actif et reprises		Montant des amortissements à la fin de l'exercice			
IMMOBILISATIONS AMORTISSABLES											
Immobilisations corporelles	Immobilisations incorporelles	500		502		504		506			
	Terrains	510		512		514		516			
	Constructions	520		522		524		526			
	Installations techniques matériel et outillage industriels	530		532		534		536			
	Installations générales, agencements, aménagements divers	540		542		544		546			
	Matériel de transport	550		552		554		556			
	Autres immobilisations corporelles	560		562		564		566			
TOTAL		570		572		574		576			
III	PLUS-VALUES, MOINS-VALUES	(19%, 15% et 0% pour les entreprises à l'IS, 16% pour les entreprises à l'IR) (Si ce cadre est insuffisant, joindre un état du même modèle)									
Nature des immobilisations cédées virées de poste à poste, mises hors service ou réintégrées dans le patrimoine privé y compris les produits de la propriété industrielle.	1	2	3	4	5						
	6	7	8	9	10						
Immobilisations	Valeur d'actif *	Amortissements *	Valeur résiduelle	Prix de cession *	Plus ou moins-values						
	①	②	③	④	Court terme * ⑤	Long terme					
						19 % ⑥	15 % ou 12.8 % ⑦	0 % ⑧			
1											
2											
3											
4											
5											
6											
7											
8											
9											
10											
TOTAL	578	580	582	584	586	581	587	589			
Plus-values taxables à 19 % (1)		579		Régularisations	590	583	594	595			
Résultat net de la concession et de la sous-concession de licences d'exploitation de droits de la propriété industrielle bénéficiant du régime des plus-values à long terme (CGI art 39 terdecies)							591				
TOTAL					596	585	597	599			

* Des explications concernant cette rubrique sont données dans la notice n° 2033-NOT.

(1) Les plus-values sont imposables au taux de 19 % en application des articles 238 bis JA, 210 E et 208 C du CGI. Joindre un état établi selon le même modèle, indiquant les modalités de calcul de ces plus-values.

④

RELEVÉ DES PROVISIONS - AMORTISSEMENTS DÉROGATOIRES - DÉFICITS REPORTABLES - CRÉDITS D'IMPÔTS

Formulaire obligatoire (article 302 Septies
A bis du Code Général des Impôts)

Désignation de l'entreprise : Société 2MS INVESTMENT

Néant ☒ *

I RELEVÉ DES PROVISIONS - AMORTISSEMENTS DÉROGATOIRES

A NATURE DES PROVISIONS		Montant au début de l'exercice		AUGMENTATIONS : dotations de l'exercice		DIMINUTIONS : reprises de l'exercice		Montant à la fin de l'exercice	
Provisions réglementées	Amortissements dérogatoires	600		602		604		606	
	Dont majorations exceptionnelles de 30 %	601		603		605		607	
	Autres provisions réglementées	610		612		614		616	
Provisions pour risques et charges		620		622		624		626	
Provisions pour dépréciation	Sur immobilisations	630		632		634		636	
	Sur stocks et en cours	640		642		644		646	
	Sur clients et comptes rattachés	650		652		654		656	
	Autres provisions pour dépréciation	660		662		664		666	
TOTAL		680		682		684		686	

B MOUVEMENTS AFFECTANT LA PROVISION POUR AMORTISSEMENTS DÉROGATOIRES

	Dotations		Reprises	
Immob. incorporelles	700		705	
Terrains	710		715	
Constructions	720		725	
Inst. techniques matériel et outillage	730		735	
Inst. générales agenc. am. divers	740		745	
Matériel de transport	750		755	
Autres immobilisations corporelles	760		765	
TOTAL	770		775	

C VENTILATION DES DOTATIONS AUX PROVISIONS ET CHARGES A PAYER NON DÉDUCTIBLES POUR L'ASSIETTE DE L'IMPOT
(Si le cadre C est insuffisant, joindre un état du même modèle)

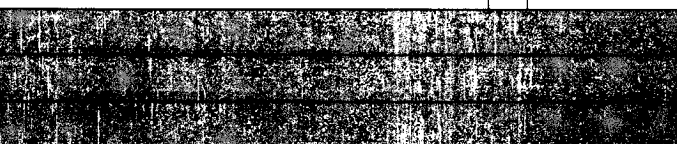
1	Indemnités pour congés à payer, charges sociales et fiscales correspondantes	
2		
3		
4		
5		
6		
7		
Total à reporter ligne 322 du tableau n° 2033 B		780

II DÉFICITS REPORTABLES

Déficits restant à reporter au titre de l'exercice précédent (1)	982	
Déficits imputés	983	
Déficits reportables	984	
Déficits de l'exercice	860	
Total des déficits restant à reporter	870	

III DÉFICITS PROVENANTS DE L'APPLICATION DU 209C

Résultat déficitaire relevant de l'article 209C du CGI	995	
Déficits étrangers des PME antérieurement déduits (art. 209C du CGI)	996	



IV DIVERS

Primes et cotisations complémentaires facultatives	381	
Cotisations personnelles obligatoire de l'exploitant *	380	
N° du centre de gestion agréé	388	
Montant de la TVA collectée	374	
Montant de la TVA déductible sur biens et services (sauf immobilisations)	378	
Montant des prélèvements personnels de l'exploitant	399	
Aides perçues ayant donné droit à la réduction d'impôt prévue au 4 de l'article 238 bis du CGI pour l'entreprise donatrice	398	
Montant de l'investissement reçu qui a donné lieu à amortissement exceptionnel chez l'entreprise investisseur dans le cadre de l'article 217 octies du CGI	397	

(1) Cette case correspond au montant porté lignes 870 du tableau 2033D déposé au titre de l'exercice précédent.

* Des explications concernant cette rubrique figurent dans la notice n° 2033-NOT.

Désignation de l'entreprise : Société 2MS INVESTMENT				Néant ☐	
Exercice ouvert le : 01/01/2018		et clos le : 31/12/2018		Durée en nombre de mois	
				1	2
DECLARATION DES EFFECTIFS					
Effectif moyen du personnel * :				376	1
dont apprentis				657	
dont handicapés				651	
Effectifs affectés à l'activité artisanale				861	
CALCUL DE LA VALEUR AJOUTEE					
I- Chiffre d'affaires de référence CVAE					
Ventes de produits fabriqués, prestations de services et marchandises				108	188 700
Redevances pour concessions, brevets, licences et assimilées				118	
Plus-values de cession d'immobilisations corporelles ou incorporelles si rattachées à une activité normale et courante				119	
Refacturations de frais inscrites au compte de transfert de charges				105	
TOTAL 1				106	188 700
II- Autres produits à retenir pour le calcul de la valeur ajoutée					
Autres produits de gestion courante (hors quotes-parts de résultat sur opérations faites en commun)				115	
Production immobilisée à hauteur des seules charges déductibles ayant concouru à sa formation				143	
Subventions d'exploitation reçues				113	
Variation positive des stocks				111	
Transferts de charges déductibles de la valeur ajoutée				116	2 473
Rentrées sur créances amorties lorsqu'elles se rapportent au résultat d'exploitation				153	
TOTAL 2				144	2 473
III- Charges à retenir pour le calcul de la valeur ajoutée (1)					
Achats				121	112
Variation négative des stocks				145	
Services extérieurs, à l'exception des loyers et des redevances				125	8 375
Loyers et redevances, à l'exception de ceux afférents à des immobilisations corporelles mises à disposition dans le cadre d'une convention de location-gérance ou de crédit-bail ou encore d'une convention de location de plus de 6 mois				146	
Taxes déductibles de la valeur ajoutée				133	
Autres charges de gestion courante (hors quotes-parts de résultat sur opérations faites en commun)				148	0
Charges déductibles de la valeur ajoutée afférente à la production immobilisée déclarée				128	
Fraction déductible de la valeur ajoutée des dotations aux amortissements afférentes à des immobilisations corporelles mises à disposition dans le cadre d'une convention de location-gérance ou de crédit-bail ou encore d'une convention de location de plus de 6 mois				135	
Moins-values de cession d'immobilisations corporelles ou incorporelles si rattachées à une activité normale et courante				150	
TOTAL 3				152	8 487
IV- Valeur ajoutée produite					
Calcul de la valeur ajoutée (total 1 + total 2 - total 3)				137	182 686
V- Cotisation sur la valeur ajoutée des entreprises					
Valeur ajoutée assujettie à la CVAE (à reporter sur les formulaires nos 1330-CVAE-SD pour les multi-établissements et sur les formulaires nos 1329-AC et 1329-DEF).				117	182 686
Cadre réservé au mono-établissement au sens de la CVAE					
Si vous êtes assujettis à la CVAE et mono-établissement au sens de la CVAE (cf. la notice du formulaire n° 1330-CVAE-SD), veuillez compléter le cadre ci-dessous et la case 117, vous serez alors dispensés du dépôt du formulaire n° 1330-CVAE-SD					
Mono établissement au sens de la CVAE, cocher la case		020			
Chiffre d'affaires de référence CVAE (report de la ligne 106)		022	188 700	Effectifs au sens de la CVAE *	023
					0
Chiffre d'affaires du groupe économique (art. 223 A du CGI)				026	
Période de référence		024	01/01/2018	160	31/12/2018
Date de cessation				186	

(1) Attention, il ne doit pas être tenu compte dans les lignes 121 à 148 des charges déductibles de la valeur ajoutée, afférente à la production immobilisée déclarée ligne 143, portées en ligne 128.

* Des explications concernant ces cases sont données dans la notice n° 1330-CVAE-SD § Répartition des salariés et dans la notice n° 2033-NOT-SD § Cotisation foncière des entreprises : qualification des effectifs.

N° de dépôt

(liste des personnes ou groupements de personnes de droit ou de fait
détenant directement au moins 10 % du capital de la société)(1) Néant ☐ *

EXERCICE CLOS LE 3 1 1 2 2 0 1 8

N° SIRET 8 0 9 0 1 1 8 9 3 0 0 0 1 7

DÉNOMINATION DE L'ENTREPRISE Société ZMS INVESTMENT

ADRESSE (voie) 68 BD CARNOT

CODE POSTAL 06400

VILLE CANNES

NOMBRE TOTAL D'ASSOCIÉS OU ACTIONNAIRES PERSONNES MORALES DE L'ENTREPRISE	901		NOMBRE TOTAL DE PARTS OU D'ACTIONS CORRESPONDANTES	902	
NOMBRE TOTAL D'ASSOCIÉS OU ACTIONNAIRES PERSONNES PHYSIQUES DE L'ENTREPRISE	903	1	NOMBRE TOTAL DE PARTS OU D'ACTIONS CORRESPONDANTES	904	3 005

EXEMPLAIRE A CONSERVER PAR LE DECLARANT

I - CAPITAL DÉTENU PAR LES PERSONNES MORALES :

Forme juridique Dénomination

N° SIREN (si société établie en France) % de détention Nb de parts ou actions

Adresse : N° Voie

Code postal Commune Pays

Forme juridique Dénomination

N° SIREN (si société établie en France) % de détention Nb de parts ou actions

Adresse : N° Voie

Code postal Commune Pays

Forme juridique Dénomination

N° SIREN (si société établie en France) % de détention Nb de parts ou actions

Adresse : N° Voie

Code postal Commune Pays

Forme juridique Dénomination

N° SIREN (si société établie en France) % de détention Nb de parts ou actions

Adresse : N° Voie

Code postal Commune Pays

II - CAPITAL DÉTENU PAR LES PERSONNES PHYSIQUES :

Titre (2) M Nom patronymique PONS Prénom(s) MICHEL

Nom marital % de détention 100.00 Nb de parts ou actions 3 005

Naissance : Date N° Département Commune Pays

Adresse : N° 1012 Voie BD DU 8 MAI

Code postal 06550 Commune LA ROQUETTE SUR SIAGNE Pays

Titre (2) Nom patronymique Prénom(s)

Nom marital % de détention Nb de parts ou actions

Naissance : Date N° Département Commune Pays

Adresse : N° Voie

Code postal Commune Pays

(1) Lorsque le nombre d'associés excède le nombre de lignes de l'imprimé, utiliser un ou plusieurs tableaux supplémentaires. Dans ce cas, il convient de numéroté chaque tableau en haut et à gauche de la case prévue à cet effet et de porter le nombre total de tableaux souscrits en bas à droite de cette même case.

(2) Indiquer : M pour Monsieur, MME pour Madame, MLE pour Mademoiselle.

* Des explications concernant cette rubrique figurent dans la notice n° 2033-NOT.

(liste des personnes ou groupements de personnes de droit ou de fait
dont la société détient directement au moins 10 % du capital)



(1)

N° de dépôt

Néant ☒ *

EXERCICE CLOS LE

3 1 1 2 2 0 1 8

N° SIRET

8 0 9 0 1 1 8 9 3 0 0 0 1 7

DÉNOMINATION DE L'ENTREPRISE

Société 2MS INVESTMENT

ADRESSE (voie)

68 BD CARNOT

CODE POSTAL

06400

VILLE

CANNES

NOMBRE TOTAL DE FILIALES DÉTENUES PAR L'ENTREPRISE

905

Forme juridique

Dénomination

N° SIREN (si société établie en France)

% de détention

Adresse :

N°

Voie

Code postal

Commune

Pays

Forme juridique

Dénomination

N° SIREN (si société établie en France)

% de détention

Adresse :

N°

Voie

Code postal

Commune

Pays

Forme juridique

Dénomination

N° SIREN (si société établie en France)

% de détention

Adresse :

N°

Voie

Code postal

Commune

Pays

Forme juridique

Dénomination

N° SIREN (si société établie en France)

% de détention

Adresse :

N°

Voie

Code postal

Commune

Pays

Forme juridique

Dénomination

N° SIREN (si société établie en France)

% de détention

Adresse :

N°

Voie

Code postal

Commune

Pays

Forme juridique

Dénomination

N° SIREN (si société établie en France)

% de détention

Adresse :

N°

Voie

Code postal

Commune

Pays

Forme juridique

Dénomination

N° SIREN (si société établie en France)

% de détention

Adresse :

N°

Voie

Code postal

Commune

Pays

Forme juridique

Dénomination

N° SIREN (si société établie en France)

% de détention

Adresse :

N°

Voie

Code postal

Commune

Pays

EXEMPLAIRE A CONSERVER PAR LE DECLARANT

(1) Lorsque le nombre de filiales excède le nombre de lignes de l'imprimé, utiliser un ou plusieurs tableaux supplémentaires. Dans ce cas, il convient de numéroté chaque tableau en haut et à gauche de la case prévue à cet effet et de porter le nombre total de tableaux souscrits en bas à droite de cette même case.

* Des explications concernant cette rubrique figurent dans la notice n° 2033-NOT.

GROUPE ABAQUE SUD EST

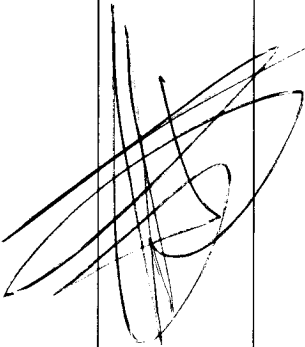
DETAIL LIASSE 2033-A

PASSIF	Exercice N	Exercice N-1	Ecart N / N-1	
	31/12/2018 12	31/12/2017 12	Euros	%
CAPITAL SOCIAL OU INDIVIDUEL	300 500	300 500		
10100000 CAPITAL	300 500	300 500		
RESERVE LEGALE	3 005	3 005		
10610000 RESERVE LEGALE	3 005	3 005		
AUTRES RESERVES	35 000	35 000		
10680000 AUTRES RESERVES	35 000	35 000		
REPORT A NOUVEAU	50 487	28 542	21 945	76.89
11000000 REPORT A NOUVEAU	50 487	28 542	21 945	76.89
RESULTAT DE L'EXERCICE (Bénéfice ou perte)	934	21 945	21 011	95.74
TOTAL I	319 926	318 992	934	0.29
EMPRUNTS ET DETTES ASSIMILES	280		280	
51200000 BANQUE CIC	280		280	
FOURNISSEURS ET COMPTES RATTACHES		356	356	100.00
40100000 FOURNISSEURS		356	356	100.00
AUTRES DETTES	640 927	708 240	67 313	9.50
42100000 SALAIRES NETS		30 792	30 792	100.00
42820000 PROVISION CONGES PAYES		383	383	100.00
43100000 URSSAF	40 560	28 457	12 102	42.53
43730000 MEDERIC	26 660	22 580	4 080	18.07
43740000 MUTUELLE	108		108	
43820000 PROV CHARGES CP		211	211	100.00
44400000 IS A 15	3 366	4 243	877	20.68
44860000 ETAT CHARGES A PAYER TS	39 140	22 389	16 751	74.82
44861000 ETAT CHARGES A PAYER TA FC	3 862	1 924	1 938	100.70
45510000 C/C PROJEFI	4 866		4 866	
45520000 C/C EIG ASSURANCES	11 395	24 349	12 954	53.20
45530000 C/C MICHEL PONS	505 499	572 913	67 414	11.77
46700001 EIG FINANCES REUNION	5 473		5 473	
TOTAL III	641 207	708 596	67 388	9.51
TOTAL GENERAL	961 133	1 027 587	66 454	6.47

DETAIL LIASSE 2033-B

	Exercice N 31/12/2018 12	Exercice N-1 31/12/2017 12	Ecart N / N-1	
			Euros	%
PRODUCTION VENDUE DE SERVICES	188 700	204 700	16 000	7.82
70610000 CONV PRESTATIONS	188 700	204 700	16 000	7.82
AUTRES PRODUITS	2 473	2 355	118	5.02
75800000 DIVERS		6	6	100.00
79100000 AVANTAGES EN NATURE	2 473	2 349	124	5.28
TOTAL DES PRODUITS D'EXPLOITATION	191 173	207 055	15 882	7.67
ACHATS DE MATIERES PREMIERES ET AUTRES APPROVISIONNEMENTS	112	72	40	55.56
60801000 FRAIS DE GESTION MINI	112	72	40	55.56
AUTRES CHARGES EXTERNES	12 625	13 347	722	5.41
61310000 LOYER MINI	4 250	4 218	32	0.75
61600000 ASSURANCE GENERALI	1 138	634	504	79.42
61610000 ASSURANCES FIN MINI	255	255		
62260000 HONORAIRES	4 672	5 024	352	7.00
62270000 FRAIS D ACTES		634	634	100.00
62511000 AV EN NATURE	1 667	2 349	682	29.05
62710000 FRAIS DE BANQUE	643	232	411	176.78
IMPOTS, TAXES ET VERSEMENTS ASSIMILES	16 309	16 379	69	0.42
63100000 TAXE SUR SALAIRE	13 083	13 414	331	2.47
63120000 TAXE APPRENTISSAGE	709	695	14	2.01
63330000 FORMATION CONTINUE	689	733	44	6.03
63510000 CFE	1 289	171	1 118	653.80
63540000 AUTRES DROITS		786	786	100.00
63541000 TVS	540	580	40	6.90
REMUNERATIONS DU PERSONNEL	102 283	98 135	4 148	4.23
64100000 REMUNERATIONS BRUTES	102 666	97 968	4 698	4.80
64120000 CONGES PAYES	383	167	550	328.77
CHARGES SOCIALES	39 176	37 104	2 072	5.58
64510000 URSSAF	25 488	26 619	1 131	4.25
64530000 RETRAITE	13 261	10 731	2 530	23.58
64540000 ASSEDIC	672	1 096	424	38.70
64560000 MUTUELLE	603	216	387	179.34
64570000 AMUNDI ABONDEMENT	186	183	3	1.50
64580000 CHARGES S/ CP	211	92	303	327.81
64900000 CICE	822	1 832	1 010	55.13
AUTRES CHARGES	0	4 801	4 800	100.00
65160000 REDEVANCE EIG		4 800	4 800	100.00
65800000 DIVERS DE GESTION	0	1	0	92.00
TOTAL DES CHARGES D'EXPLOITATION	170 506	169 838	668	0.39
1 - RESULTAT D'EXPLOITATION	20 667	37 217	16 550	44.47
CHARGES EXCEPTIONNELLES	18 757	11 029	7 728	70.07
67100000 CHARGES EXCEPTIONNELLES	14 517		14 517	
67120000 PENALITE AMENDE	4 241	11 029	6 789	61.55

DETAIL LIASSE 2033-B

	Exercice N	Exercice N-1	Ecart N / N-1	
	31/12/2018 12	31/12/2017 12	Euros	%
IMPOTS SUR LES BENEFICES	976	4 243	3 267	77.00
69500000 IMPOT SUR LES SOCIETE	976	4 243	3 267	77.00
2 - BENEFICE OU PERTE (Produits - Charges)	934	21 945	21 011	95.74
Certifié conforme à l'original 				

**2MS INVESTMENT
S.A.S AU CAPITAL DE 300 500 Euros
R.C.S: CANNES 809 011 893
SIEGE SOCIAL :
68 Bd CARNOT
06400 CANNES**

**PROCES-VERBAL DES DELIBERATIONS DE L'ASSEMBLEE
GENERALE ORDINAIRE ANNUELLE**

L'an deux mil dix neuf,
Le 28 juin,

A 09 heures ,

L' associé unique de la société 2MS INVESTMENT, société anonyme par actions simplifiée, au capital de trois cent mille cinq cent Euros (300 500 €), divisé en 3 005 parts de 100 Euros chacune se réunis au siège social, en assemblée générale ordinaire, sur convocation du président.

Sont présents :

- Monsieur PONS PALOMBA Michel, demeurant 1012 Bd du 8 Mai 06550 LA ROQUETTE SUR SIAGNE, propriétaire de 3 005 parts
 -
- SOIT 3 005 PARTS représentant la totalité du capital social. L'assemblée pouvant valablement délibérer,

L'assemblée est présidée par Monsieur Michel PONS PALOMBA. Il dépose sur le bureau et met à disposition des associés :

- Le bilan, compte de résultat et annexe arrêtés au 31 décembre 2018,
- L'inventaire,
- Le rapport de gestion et le rapport spécial du président,
- Le rapport du Commissaire aux Comptes sur les comptes arrêtés au 31 décembre 2018
- Le texte des projets de résolution,
- La feuille de présence.

Il rappelle ensuite que l'assemblée générale est appelée à délibérer sur l'ordre du jour suivant :

- Présentation du rapport du président sur l'exercice clos le 31 décembre 2018 et sur les conventions visées par l'article L227-10 du nouveau code de commerce,



- Examen et approbation du bilan, du compte de résultat et de l'annexe arrêtés au 31 décembre 2018,
- Affectation des résultats,
- Quitus au président,
- Quitus au Commissaire aux Comptes

Il est ensuite donné lecture du rapport du président sur la marche de la société pendant l'exercice écoulé et sur les conventions visées à l'article L227-10 du nouveau code de commerce.

PREMIERE RESOLUTION

L'assemblée générale, après avoir entendu la lecture du rapport de gestion sur la marche de la société pendant l'exercice clos le 31 décembre 2018, approuve les comptes annuels, à savoir le bilan, le compte de résultat et l'annexe, ainsi que les opérations traduites dans ces comptes et résumées dans ce rapport.

En conséquence, elle donne au président quitus plein et entier de l'exécution de son mandat pendant ledit exercice.

Cette résolution, mise aux voix, est adoptée à l'unanimité.

DEUXIEME RESOLUTION

L'assemblée générale, approuvant la proposition de la présidence, décide d'affecter le bénéfice net comptable de l'exercice d'un montant de **933.93 Euros** suivant la proposition faite par le président, de la façon suivante :

Au report à nouveau pour un montant de 933.93 Euros.

A l'issue de l'opération, le compte de capitaux propres de la société s'établira ainsi :

• Capital social	:	300.500,00 Euros
• Réserve légale	:	3 005,00 Euros
• Autres Réserves	:	-35 000,00 Euros
• Report à nouveau	:	51 420,53 Euros

Situation nette : 319 925,53 Euros

Cette résolution, mise aux voix, est adoptée à l'unanimité.

TROISIEME RESOLUTION

L'assemblée générale, après avoir entendu la lecture du rapport spécial sur les conventions visées à l'article L227-10 du nouveau code du commerce et statuant sur ce rapport, prennent acte des conventions qui se sont poursuivies pour le compte de EIG

ASSURANCES , celle concernant PROJEFI est arrêtée en cours d'exercice .

Conformément à l'article 14 et 15 des statuts, la collectivité des associés déclare approuver en tant que de besoin la rémunération attribuée à M. Michel PONS PALOMBA , Président au titre du dernier exercice et qui s'est élevée à 75 719.70 €

Cette résolution, mise aux voix, est adoptée à l'unanimité.

QUATRIEME RESOLUTION

L'assemblée générale, après avoir entendu la lecture du rapport du Commissaire aux compte sur l'exercice clos le 31 décembre 2018, approuve ledit rapport.

En conséquence, elle donne au Commissaire aux Comptes quitus plein et entier de l'exécution de son mandat pendant ledit exercice.

Cette résolution, mise aux voix, est adoptée à l'unanimité.

CINQUIEME RESOLUTION

L'assemblée générale confère tous pouvoirs au porteur de copies ou d'extraits du présent procès-verbal pour remplir toutes formalités de droit.

Cette résolution, mise aux voix, est adoptée à l'unanimité.

Plus rien n'étant à l'ordre du jour, et personne ne demandant plus la parole, la séance est levée à 10 heures 00.

De tout ce que dessus, il a été dressé le présent procès-verbal qui a été signé après lecture par les associés.

Monsieur Michel PONS PALOMBA

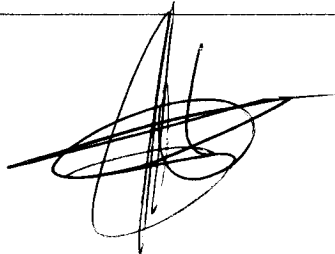
A handwritten signature in black ink, consisting of several overlapping loops and strokes, representing the name Michel PONS PALOMBA.

Arrivé au Greffe du Tribunal
de Commerce de Cannes, le

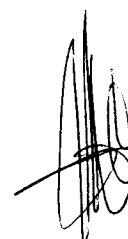
06 AOUT 2019

2MS INVESTMENT
S.A.S AU CAPITAL DE 300 500 Euros
R.C.S: CANNES 809 011 893
SIEGE SOCIAL :
68 Bd CARNOT
06400 CANNES

**FEUILLE DE PRESENCE DE L'ASSEMBLEE GENERALE ORDINAIRE
ANNUELLE
DU 28 juin 2019**

N° D'ORDRE	NOM PRENOM	PARTS SOCIALES	NBRE DE VOIX	SIGNATURE
1	PONS PALOMBA Michel 1012 Bd du 8 Mai 06550 LA ROQUETTE SUR SIAGNE	3005	1	

Le président certifie sincère et véritable la présente feuille de présence à 3005 parts.



**2MS INVESTMENT
S.A.S AU CAPITAL DE 300 500 Euros
R.C.S: CANNES 809 011 893
SIEGE SOCIAL :
68 Bd CARNOT
06400 CANNES**

**RAPPORT SPECIAL
Du président sur les conventions réglementées, à l'Assemblée Générale
Ordinaire Annuelle du 28 juin 2019**

Conformément à l'article L227-10. du nouveau Code du Commerce, nous vous présentons un rapport sur les conventions intervenues directement ou par personne interposée entre la société et l'un de ses associés ou d'autres sociétés dans lesquelles un associé exercerait une fonction d'administration ou de direction.

Nous vous précisons qu'une convention visée à cet article s'est conclue au titre de l'exercice écoulé et a fait l'objet d'une autorisation préalable par les associés.

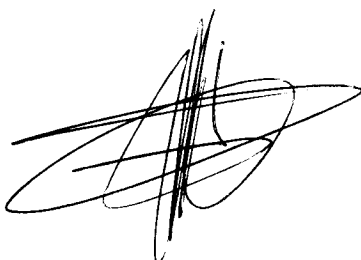
- Convention 1

La société 2MS INVESTMENT a facturé à la société PROJEFI, sa filiale, au cours de l'exercice 2018 une prestation d'animation et de services d'un montant de 145 800€, en vertu de la convention signée entre les deux sociétés.

- Convention 2

La société 2MS INVESTMENT a facturé à la société EIG ASSURANCES, sa filiale, au cours de l'exercice 2018 une prestation d'animation et de services d'un montant de 42 900 €, en vertu de la convention signée entre les deux sociétés.

Monsieur Michel PONS PALOMBA
président



Société 2MS INVESTMENT

SAS au capital de 300 500.00 Euros
RCS N° B809011893
Siège social : 68 BD CARNOT
06400 CANNES

RAPPORT DE LA PRESIDENCE
sur les opérations de l'exercice clos le 31/12/2018

Mesdames, Messieurs, et Chers associés,

Nous avons l'honneur de vous présenter, conformément aux prescriptions légales et réglementaires, notre rapport sur les opérations de l'exercice clos le 31/12/2018 ainsi que tous les comptes et le bilan dudit exercice soumis à votre approbation.

Pour votre information, nous vous présentons avec le présent rapport, tous les documents prescrits par la loi, à savoir :

- le compte de résultat
- le bilan
- le texte des projets et résolutions que nous proposons à votre vote

1/ ACTIVITE DE LA SOCIETE

Pour situer l'activité de notre société, au cours de l'exercice écoulé, nous soulignons au début de ce rapport, que le chiffre d'affaires hors taxes, y compris la variation des travaux en cours, s'est élevé à la somme de 188 700.00 Euros, alors que pour l'exercice précédent, il était de 204 700.00 Euros, soit une diminution de 7.82- %.

Le résultat net comptable se solde par un bénéfice d'un montant de 933.93 Euros, soit 0.49 % du chiffre d'affaires hors taxes.

Notre compte de résultat présente les caractéristiques suivantes :

- Le total des produits de l'exercice s'est élevé à 191 173.10 Euros contre 207 054.89 Euros pour l'exercice précédent soit une diminution de 7.67- %.
- Le total des charges de l'exercice s'est élevé à 190 239.17 Euros contre 185 110.03 Euros pour l'exercice précédent soit une augmentation de 2.77 %.
- Nos frais de personnel se sont élevés à la somme de 141 459.28 Euros et représentent 74.97 % du chiffre d'affaires hors taxes, nous enregistrons une augmentation de 4.60 % par rapport à l'exercice précédent.
- Les dotations au compte d'amortissement et provision se sont élevées à la somme de 0 Euros et représentent 0 % du chiffre d'affaires hors taxes.
- Le résultat courant avant impôt et pertes et profits exceptionnels se traduit par un bénéfice de 20 667.27 Euros soit 10.95 % du chiffre d'affaires hors taxes.

Solvabilité à Court Terme de la Société (Valeurs réalisables et disponibles - Dettes à court

.../...



• terme) :

Exercice précédent	74 821.37 -	708 595.77 =	633 774.40-
Exercice en cours	8 367.00 -	643 247.47 =	634 880.47-

Soit une diminution de 1 106.07 Euros .

2/ PRESENTATION DES COMPTES

Au cours de l'assemblée, nous vous présenterons plus en détail le compte de résultat et le bilan que nous soumettrons à votre approbation.

3/ AFFECTATION DES RESULTATS

Nous vous proposons d'affecter le bénéfice net comptable de l'exercice s'élevant à la somme de 933.93 Euros

- à la réserve légale	:	0 Euros
- aux autres réserves	:	0 Euros
- en autres répartitions	:	0 Euros
- en report à nouveau	:	933.93 Euros
- en dividendes	:	0 Euros

A l'issue de l'opération, le compte de capitaux propres de la société s'établira ainsi :

- Capital social	:	300 500.00 Euros
- Primes d'émission, de fusion, d'apport	:	0 Euros
- Réserve légale	:	3 005.00 Euros
- Autres réserves	:	35 000.00- Euros
- Report à nouveau	:	51 420.53 Euros
Situation nette	:	319 925.53 Euros

4 / INDICATIONS COMPLEMENTAIRES

Nous vous informons :

- que les comptes ont été établis selon les mêmes formes et méthodes d'évaluation conformes aux dispositions en vigueur, que pour l'exercice précédent.
- qu'aucune prise de participation n'a été réalisée dans une société ayant son siège social sur le territoire de la République Française.

5/ CONCLUSION

Nous nous sommes efforcés de vous donner un aperçu d'ensemble de l'activité de la société au cours de l'exercice écoulé ; nous espérons que vous voudrez bien approuver les résolutions qui vous sont proposées, tant en ce qui concerne les comptes, qu'en ce qui concerne la gestion.

LA PRESIDENCE

